

WES SYSTÈME DE DÉTECTION D'INCENDIE ET D'ÉVACUATION MOBILE, SANS FIL



Avantages

- Contrôlé et homologué selon la norme EN 54
- Marquage CE
- En réseau jusqu'à 9999 appareils
- Entièrement autonome avec batterie
- Durée de fonctionnement garantie jusqu'à 36 mois
- Mise en service très facile, possible sans poste de programmation

WES est un système mobile d'alarme incendie et d'évacuation, qui peut s'installer sans câblage ni compétences techniques. Il est particulièrement adaptée pour les chantiers, bâtiments et manifestations temporaires, mais convient également pour assurer une sécurité permanente dans les bâtiments. WES permet d'alerter et d'évacuer rapidement en cas d'incendie et de fumées.

Exemple de chantier

De nombreux événements ont démontré que le risque incendie sur les chantiers ne doit pas être sous-estimé. Une découverte tardive d'un incendie peut causer des dommages matériels et pécuniers très importants. Mais il faut également protéger toutes personnes présentes sur le chantier. Les sources de départs de feux sont notamment, les outils de travail, les véhicules et engins de construction, les installations électriques, ainsi que la présence un peu partout sur le chantier d'importantes quantités de matériaux inflammables, comme par exemple des

isolants, des lignes d'alimentation électrique, des matériaux d'emballage ou des déchets. En cas d'accident, l'alerte et les conditions d'évacuation sont souvent difficiles sur les chantiers comme le bruit, le déplacement permanent des voies d'évacuation et le manque d'approvisionnement en eaux d'extinction ne sont que quelques-unes des raisons de cette difficulté.

WES SYSTÈME DE DÉTECTION D'INCENDIE ET D'ÉVACUATION MOBILE, SANS FIL

Standard technique très élevé d'après la norme européenne EN 54

Ce sont avant tout les personnes qui travaillent ou restent temporairement sur le chantier qu'il faut protéger. Les produits WES ont prouvé leur efficacité en tant que dispositif d'alarme incendie et de secours pour la protection des personnes, des bâtiments et objets de valeur.

En tant que premier détecteur de fumée et dispositif d'évacuation mobile et sans fil selon la norme européenne EN 54, les produits WES sont à la pointe de la technologie. Avertir au plus vite, alerter immédiatement et identifier la source de l'incendie, afin de donner suffisamment de temps au personnel pour se mettre en sécurité. Les pompiers et les secours sont alertés automatiquement et la lutte contre l'incendie peut commencer le plus rapidement possible.

Toujours réutilisable

WES se compose de modules maniables et robustes, qui communiquent entre eux grâce à un réseau sans fil permettant un suivi en temps réel. Le dispositif évolue avec la construction et peut être démonté très rapidement pour protéger d'autres vies humaines lors de sa prochaine utilisation.

WES: LA PROTECTION CONVAIN- CANTE

Alerte rapide et ciblée

- Couverture d'une zone entière (selon plan d'évacuation) pour une alerte immédiate et une évacuation rapide
- Localisation simple et rapide du lieu de départ de l'incendie
- Notification optionnelle par SMS, jusqu'à 6 personnes

Mobile, pratique et sûr

- Grande portée sans fil
- Durée de vie des batteries de 3 ans minimum
- Fonctionnement simultané d'autant d'unités que souhaité, en fonction de la progression des travaux
- Chaque unité s'autocontrôle (batterie, réception etc.)
- Le sabotage et les manipulations déclenchent immédiatement un message du système
- Fonction test silencieuse: pas d'interruption du travail ou de nuisance sonore
- Les comptes rendus sont exportables en format Excel ou PDF

Économie de temps et d'argent

- Pas de câblage nécessaire
- Installation et entretien possible sans compétences techniques particulières
- Toujours réutilisable
- Les sources d'incendie sont immédiatement identifiables, tout dommage supplémentaire aux personnes et aux objets de valeur peut être évité
- Remplace des mesures onéreuses existantes de protection contre les incendies

Certifié selon plusieurs règlements

- CE (règlement UE 765/2008 conforme à la législation communautaire d'harmonisation)
- EN 54 (règlement sur les dispositifs de détection d'incendie et les détecteurs de fumées)
- ETSI 300-220-1 (norme européenne concernant l'utilisation de la technologie sans fil pour les équipements d'urgence)
- RPC, 2013 (règlement sur les produits de construction)

